



CHOISY-le-ROI

Direction Générale

N°DEL.25.127

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<u>Conseillers en exercice</u>	43
Présents	27
Représentés	14
Absent	2

Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2025

<u>Votes</u>	
Pour	36
Contre	5
Abstention	0
N.P.P.V	0

Le lundi 15 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le lundi 08 décembre 2025, s'est réuni à hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : Béatrice ALIROL, Stéphane BANCE, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Terence ESSONE MENGUE, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Bénédicte HACHE, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Franklin Lambert POUDY, Hacès SASU, Billy SOMSOUK,

Étaient représenté·e·s :

M. Thierry BALIAS pouvoir à Terence ESSONE MENGUE
MME Malika BENKAHLA pouvoir à Tonino PANETTA
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Bénédicte HACHE
M. Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Stéphane BANCE
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Julien BOURVEN
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
MME Hafida FADLI pouvoir à Yacin CHALBI
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Karim GARROUT pouvoir à Damien DESROCHES
M. Sébastien HUTIN pouvoir à Fabien GUILLAUD BATAILLE
M. Ali ID ELOUALI pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
M. Alain OMRANE pouvoir à Sabrina FONTAINE
M. Walid SAYADI pouvoir à Franklin Lambert POUDY
M. Moustapha THIAM pouvoir à Vasco COELHO

Étaient absent.e.s :

Hassan AOUMMIS, Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

OBJET

Décision modificative n°1 - Exercice 2025 budget annexe des parkings

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251218-DEL-25-127-BF
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

Décision modificative n°1 - Exercice 2025 budget annexe des parkings

La commune de Choisy-le-Roi exploite cinq parcs de stationnement en ouvrage (Marché, Orix, Mairie, Jean Jaurès, Port).

Cette exploitation était réalisée jusqu'à présent dans le cadre d'une régie et d'un budget annexe des parkings (nomenclature budgétaire et comptable M4).

Par délibération n°24.031 du 3 avril 2024, le conseil municipal a approuvé le lancement d'une procédure de délégation de service pour l'exploitation de 5 parkings souterrains de la ville.

A l'issue de la procédure, cette délégation a été confiée à la société Effia Stationnement (délibération n°25.016). La convention entre la ville et Effia Stationnement est passée pour une durée de 12 ans à compter du 2 mai 2025 et prendra fin le 1er mai 2037 à minuit.

Ainsi depuis le mai 2025, l'exploitation n'est plus assurée dans le cadre de la régie. Néanmoins, comptablement il restait des engagements en cours et des travaux prévus à la charge de la commune, ainsi des opérations comptables ont continué tout le long de l'exercice 2025 sur le budget annexe des parkings.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la présente décision modificative ajustant les dépenses et les recettes au regard des réalisations.

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Amandine FRANCISOT,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2311-1 à L2311-7, L2312-1 à L2312-4 et L2313-1 à L2313-2 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n°25.026 du Conseil municipal du 02 avril 2025 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe des parkings,

Vu la délibération n°25.057 du Conseil municipal du 25 juin 2025 approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2025 du budget annexe des parkings,

Considérant que ces opérations n'avaient pas pu être intégrées dans les délibérations antérieures,

Vu la Finances / Commerces / Marchés Développement Economique / Emploi / Insertion du 04 décembre 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Adopte la décision modificative n° 1 de l'exercice 2025 arrêtée comme suit :

MOUVEMENTS BUDGETAIRES		DEPENSES	RECETTES
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS	INVESTISSEMENT	-183 499,00	-183 499,00
	FONCTIONNEMENT	-23 425,00	-23 425,00
	TOTAL	-206 924,00	-206 924,00

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 15 décembre 2025

Pour extrait conforme,
Tonino PANETTA
Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20251218-DEL-25-127-BF
Date de télétransmission : 18/12/2025
Date de réception préfecture : 18/12/2025

